

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Coups et blessures volontaires dans l'Aisne : stop à la violence Question écrite n° 12120

Texte de la question

M. José Beaurain interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les chiffres de l'insécurité et de la délinquance en 2022 publiés le 28 septembre 2023 par le ministère de l'intérieur. En effet, quasiment l'ensemble des chiffres de l'évolution du nombre de faits dans l'Aisne entre 2021 et 2022 a augmenté de manière indubitable. Effectivement, dans le département de l'Aisne, les coups et blessures volontaires ont augmenté de plus de 12 %. Ces chiffres sont alarmants et les Français demandent de la fermeté. Face à cette insécurité galopante, qui ne cesse de prospérer d'année en année, il souhaiterait connaître les mesures qu'il compte enfin prendre afin de stopper cette manifestation de violence et de rétablir l'ordre public sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur: M. José Beaurain

Circonscription: Aisne (4e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 12120

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 octobre 2023, page 8952

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)